



Communiqué de presse
Paris, le 1er octobre 2019

Position FNAM* – Rapatriement des passagers d'XL Airways

Mobilisation des compagnies aériennes françaises,

Une nouvelle fois, Air Caraïbes, Air France, Corsair et French Bee, membres de la FNAM, se mobilisent en faveur des passagers d'XL Airways

Après la liquidation d'Aigle Azur, les compagnies françaises, membres de la FNAM, se mobilisent, une nouvelle fois, en coordination avec la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), pour rapatrier les passagers d'XL Airways.

Air Caraïbes, Air France, Corsair et French Bee, membres de la FNAM, proposent des solutions de rapatriement aux autorités françaises fonction des sièges disponibles. Ces compagnies ont décidé unanimement de le faire au tarif « Rescue Fare ». Le transport aérien est le premier secteur économique à s'être doté d'un dispositif de solidarité (accord volontaire de 2014). Cet accord lie uniquement les compagnies aériennes, membre de IATA.

Alain Battisti, Président de la FNAM, et l'ensemble des compagnies aériennes françaises, **déplorent cette situation dont les conséquences pénalisent, les passagers, le personnel des compagnies et leurs familles.**

La FNAM n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics sur l'urgence de la situation depuis plusieurs années. Les Assises du transport aérien (21 mars 2018 - 8 mars 2019) avaient pourtant largement mis en exergue les difficultés du pavillon français en raison d'un poids des taxes et des charges sociales en France bien supérieur à la moyenne européenne¹. Malheureusement, ces Assises n'ont pas abouti à des mesures permettant au transport aérien français de redevenir compétitif face à ses concurrents étrangers.

La liquidation d'Aigle Azur et la mise en redressement judiciaire d'XL Airways sont l'illustration tragique des difficultés que traverse le pavillon français. La FNAM rappelle qu'environ 1500 emplois directs basés en France sont concernés sans compter les sous-traitants.

¹ Voir le rapport IATA sur la compétitivité du transport aérien en France par rapport au reste de l'Europe (mai 2019).



A propos de la FNAM* - Fédération Nationale de l'Aviation Marchande

La FNAM, principale organisation professionnelle du secteur aérien, représente plus de 95 % du transport aérien. Au travers de 8 groupements professionnels dont la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien) et la CSAE (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale), elle fédère 10 métiers et représente plus de 370 entreprises (soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 emplois dans les compagnies aériennes et 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports). Par ailleurs les autres secteurs comptent pour près de 20 000 emplois.

Contacts :

FNAM – Brigitte Barrand, Directrice de la communication et des Affaires Publiques –

Tél : 06 08 71 82 59 – brbarrand@fnam.fr

Agence GroupExpression (Bureau de presse FNAM) – Perrine Hauet

Tél : 06 86 72 94 35 – perrine@groupexpression.fr

- Plus d'informations sur www.fnam.fr -